

4 octobre 2022

LES COMPTES RENDUS DES COMITÉS DE QUARTIER

LANGEVIN



Le comité de quartier s'est déroulé le 4 octobre 2022 de 18h45 à 21h, en présence de M. le Maire, des élus référents, du bailleur Seqens et du Commissaire de Police.

AUGMENTATION DES CHARGES

La majeure partie de ce comité de quartier a été dédiée à la transmission d'informations de la part de Seqens auprès de ses locataires quant à l'augmentation des charges liées à l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité. Le contrat dont bénéficiait Seqens avec des tarifs négociés depuis 2018 s'est terminé fin 2021, et dépend aujourd'hui de prix indexés sur le cours du gaz. Les charges de chauffage ont donc été multipliées par 3,5 initialement, mais le bouclier tarifaire collectif a permis de réduire cette augmentation à 3.

Il est rappelé que le Fonds de Solidarité Logement (FSL) du département de la Seine-Saint-Denis dispose d'un volet énergie, et que tout locataire éligible peut en faire la demande. Seqens recommande à ses locataires de se rediriger vers les conseillers sociaux. Seqens s'engage à limiter les charges et à maintenir les locataires dans les logements dans les meilleures conditions possibles.

De son côté, la Confédération nationale du logement s'alarme de l'accroissement du taux d'effort demandé à ses locataires, qui dépasse désormais les 30%, et mets en garde sur le fait que le nombre d'impayés risque très certainement d'augmenter. De plus, de nombreux habitants font remarquer que cela s'ajoute à de nombreux dysfonctionnements structurels, qui se retrouvent à payer plus cher un chauffage déjà défaillant.

Monsieur le Maire rappelle que les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont là pour les habitants, et que celui-ci instruit aussi les demandes de FSL. Il rappelle aussi la présence de la Maison Commune Espace Numérique (MCEN), où des agents France Services sont présents pour aider les habitants dans leurs démarches administratives.

RÉHABILITATIONS

Il est rappelé par le bailleur que les réhabilitations viendront répondre en partie aux problématiques de chauffage, en améliorant le système de chauffage, avec une isolation thermique par l'extérieur et à terme

le raccordement au futur réseau de chaleur. Ces rénovations thermiques participeront à des réductions de consommations d'énergie et une réduction des charges pour les locataires.

Concernant la qualité des logements, les locataires doivent faire remonter leurs problèmes à Seqens. Ils sont invités à solliciter leurs amicales, qui centraliseront les demandes et les communiqueront au bailleur. Il existe également une plateforme numérique permettant à l'ensemble des locataires d'accéder à de l'information sur leur quartier et de poser des questions.

Seqens rappelle que les locataires ne doivent pas être à la disposition des équipes de travaux. Des rendez-vous doivent être pris en fonction de leurs disponibilités et non l'inverse.



LE TÉL.
POUR AVOIR DES INFOS OU
POUR POSER DES QUESTIONS



L'APPLI
POUR SIGNALER LES ANOMALIES
SUR L'ESPACE PUBLIC

POUR TOUTE URGENCE
LIÉE À LA SÉCURITÉ, **APPELEZ LE 17**

POUR CONTACTER LE COMMISSAIRE
COMMISSARIAT-EPINAY-VILLETANEUSE
@INTERIEUR.GOUV.FR

POUR S'INFORMER
06 26 63 68 24

WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

